

LE MOT DE CHRISTINE MAXIMIN, MAIRE

Les 1er, 2 et 3 décembre derniers, notre village a connu un épisode pluvieux exceptionnel.

C'est plus de 100mm de pluie qui se sont abattus sur Baratier, venant grossir les cours d'eau, également alimentés par la fonte des neiges en altitude occasionnant de nombreux dégâts.

Elus et employés municipaux avec le soutien de quelques villageois, que je remercie du fond du cœur, ont œuvré quasi non-stop pendant plus de 3 jours pour éviter le pire quand cela était possible et veiller à l'intégrité physique de chacun.

Nous avons déjà réalisé un état des lieux préliminaire des désordres et dégâts constatés pour transmission aux services de l'Etat et de la Communauté de Communes qui nous accompagnent sur l'ensemble de ces sujets. Une demande de classement de la Commune en catastrophe naturelle a été faite.

N'hésitez pas à nous communiquer les éléments qui vont compléter, avec nos visites sur le terrain, ce bilan pour le rendre le plus exhaustif possible.

Sur cette base, soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour revenir à une situation correcte à très court terme pour la vie normale de nos habitants. Nous allons continuer notre politique déjà engagée depuis plusieurs années de recensement, de prévention et d'action très active au niveau des risques naturels. Accélérer les projets déjà en cours, pour certains déjà financés, et compléter avec toutes les actions nécessaires pour réduire les risques sur le long terme.

Néanmoins, ces travaux parfois conséquents, nécessitent de l'expertise, l'intervention de bureaux d'études spécialisés, le support de nos institutionnels, tant dans la mise en œuvre que dans le financement.

Les moyens humains et financiers aussi bien au niveau de la Commune, qu'au niveau de l'Etat, de la Région, du Département et de la Communauté de Communes ne permettront pas la remise en état immédiate de tous les secteurs.

Il y aura nécessité de prioriser nos interventions.

Aussi, nous allons devoir être patients et solidaires dans la mise en place de solutions pérennes au regard de ces épisodes climatiques de plus en plus nombreux et imprévisibles.

Nos terrains et notre environnement sont malheureusement toujours instables, aussi je vous demande de faire preuve de la plus grande prudence et du strict respect des consignes et des arrêtés municipaux mis en place.

Je souhaite exprimer au nom de l'équipe municipale, également en tant que suppléante du Sénateur Jean-Michel ARNAUD, tout notre soutien et notre solidarité à Risoul, Guillestre, Eygliers, Réallon ainsi que toutes les communes impactées par les intempéries.

ETAT DES LIEUX

Un premier état des dégâts constatés sur la commune de Baratier suite aux intempéries des 1er, 2 et 3 décembre 2023. a été établi sous réserve d'un inventaire plus précis.

Route de la Serbie / Pont de l'Usine :

>Éboulement sur la partie droite du pont à l'aval de la culée rive droite

>Éboulement à la sortie du pont sur la gauche

> Inondation de la route par débordement torrent de Vachères

Panneau vitesse 10 km/h et limitation à 3.5 t, travaux d'urgence en cours (CCSP—Service GEMAPI) - (Arrêté)

Chemin communal de Lesdier :

Débordement sur la chaussée et sur du domaine privé du torrent de Combe Noire :

>Collecteur d'eau pluviale hors service

>Soulèvement du revêtement sur une centaine de mètres en aval de l'embranchement avec le chemin du Poët

>Très fort ravinement des abords, déchaussement partiel d'un poteau d'éclairage public

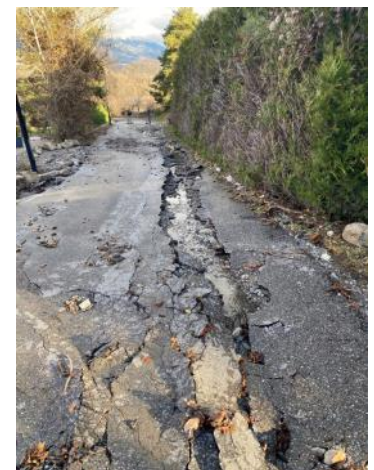
>Passage d'un gros flux d'eau dans la propriété de l'hôtel des Peupliers

>Inondation caves riverains

>Accès voiture des habitants difficile ou impossible

Interdiction d'accès sur une partie de la voie (Arrêté)

Travaux d'urgence à entreprendre en lien avec une entreprise de voirie.



RD 40 (après l'aire de chaînage, en montant) / route des Orres :

- > Effondrement en rive droite du torrent des Vachères d'une partie du remblai de la route,
- et d'un ancien mur de soutènement.
- > Rétrécissement du parking, pas d'emprise sur la chaussée, sécurisation pour les automobilistes et vérifications périodiques. **Interdiction de stationner**
- > Fourreaux mis à nus. Impact sur réseau télécom ?



Torrent des Vachères / Pont du Souvenir

- > Modification du lit du torrent
- > Embâcles en amont du pont
- > Prise d'eau canal Chanchoire détériorée
- Travaux en cours (CCSP—Service GEMAPI)**



Secteur Les Auches : Désordres au niveau d'un chemin d'accès aux habitations

Zone à fort risque de glissement de terrain / Rue de la Côte :

- > Fort ruissellement
- > Dépendance effondrée

Zone à fort risque de glissement de terrain / Vurbaye

- > Détérioration importante,
- Interdiction de circulation et suivi permanent par les services RTM (Rappel Arrêté)**

Prise d'eau du Liou : Prise d'eau hors service

Route de Charamaille : (route pastorale et forestière)

- > Dégâts importants dus au ruissellement rendant la route impropre à toute circulation.

Interdiction de circuler. Suivi par les services ONF (Arrêté)



Torrent de l'Homme mort et prises d'eau de la microcentrale EDF et la centrale des Salettes

- > Secteur à surveiller compte tenu des risques déjà identifiés
- Travaux engagés par les exploitants et concessionnaires : résorption des embâcles, nettoyage et réparation des prises d'eau, remise en état du gué d'accès aux Salettes, etc.**

